

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION QUI S'EST TENUE LE MARDI 27 JUIN 2023 A 14 H 30

Présents :

M. Yannick BOUBÉE	Président de l'OPH 65 - Conseiller Départemental – Conseiller Municipal d'Aureilhan
Mme Marie-Josée ASSIÉ	Directrice du CIDF
Mme Marie-Henriette CABANNE	Adjointe au maire de Lourdes
Mme Anne COLAT-PARROS	Directrice de l'ADIL
M. Patrick DELAPORTE	Représentant la CFDT
M. Manuel ESPEJO	Représentant CAF
Mme Simone GASQUET	Représentante locataires INDECOSA-CGT
M. Laurent HECHES	Représentant locataires CLCV
M. David LARRAZABAL	Conseiller Départemental – Conseiller Municipal délégué de Tarbes
M. Bruno LARROUX	Adjoint au Maire de Tarbes chargé de l'urbanisme
M. Raymond LATORRE	Représentant CGT
M. Ange MUR	Représentant l'UDAF, maire de Jarret
M. Didier PLANTÉ	Représentant PG Invest
Mme Virginie SIANI-WEMBOU	Conseillère Départementale – Conseillère Municipale de Tarbes
Mme Myriam LAGARDE	Secrétaire du Comité Sociale et Economique



Représentés :

Mme Nicole DARRIEUTORT	Vice-Présidente du Conseil Départemental, Adjointe au maire de Bagnères a donné pouvoir à M. BOUBÉE
M. Vincent DEDIEU	Directeur du CAUE a donné pouvoir à Mme COLAT-PARROS
M. Jean GLAVANY	Vice-Président de l'OPH 65 - Ancien ministre a donné pouvoir à M. BOUBÉE
M. Bruno LARROUX	Adjoint au Maire de Tarbes chargé de l'urbanisme a donné pouvoir à M. LARRAZABAL à partir de 16h13
Mme Isabelle RICARD	Représentante du groupe ACTION LOGEMENT a donné pouvoir à M. DELAPORTE
Mme Claudine RIVALETTO	2 ^{ème} Adjointe au maire de Barbazan-Débat a donné pouvoir à Mme CABANNE

Excusés :

M. Sylver BOUDRIE	Représentant locataires CNL
M. Laurent LAGES	Vice-Président du Conseil Départemental – Conseiller Municipal de Lannemezan
M. Frédéric RÉ	Vice-Président du Conseil Départemental – Maire de Lahitte-Toupière

Absente :

Mme Sylvie PORTEJOIE	Représentante locataires INDECOSA-CGT
----------------------	---------------------------------------

Assistaient à cette réunion :

M. Robin HOUSSAYE	Chef Adjoint service Aménagement Construction Logement - DDT - représentant M. le Préfet
M. Jean-Claude MARCOU	Commissaire aux comptes Excofiduciaire du Sud Ouest
M. Jean-Pierre LAFONT-CASSIAT	Directeur Général de l'OPH 65
Mme Mireille LAGOFUN	Responsable Comptabilité Finances OPH 65
M. Alain CARSANA	Directeur Informatique et Gestion Client OPH 65
Mme Joëlle DENECHAUD	Assistante du directeur général, secrétaire de séance

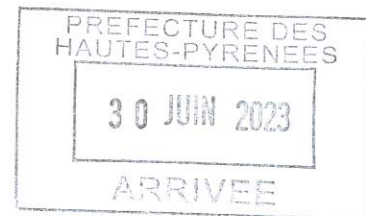
VENTES DE PATRIMOINE : RABAIS AUX LOCATAIRES OCCUPANTS

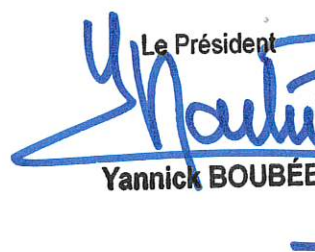
Jusqu'à aujourd'hui, pour les ventes réalisées auprès des occupants des logements à la vente, l'office s'efforçait de réduire le prix en défalquant le coût d'une remise en état classique sur le secteur.


Il est proposé de valider officiellement cette pratique dans le cadre d'une ristourne sur le prix de vente qui pourra être faite à ses occupants; ceci en conformité avec la loi Elan qui encourage les organismes à agir en ce sens et conformément aux recommandations de l'ANCOLS.

La ristourne en tout état de cause, ne pourra excéder 15% maximum du prix de vente d'un logement libre d'occupation. Cette décision sera l'occasion de relancer la vente aux occupants en communiquant auprès d'eux sur cette délibération.

Les membres du Conseil d'Administration valident à la majorité le principe d'une ristourne sur le prix de vente aux occupants et autorisent le Directeur Général à signer les actes de ventes correspondants, avec faculté de substitution.



Le Président

Yannick BOUBÉE

A circular official stamp with a double border. The outer ring contains the text "OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DES HAUTES-PYRENEES" and a star at the bottom. The center contains the text "OPH 65".